

Mener des opérations de diagnostics d'inspections techniques par drone

RS6902 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	110, 333r
Formacode(s)	31862, 46281, 46006, 46280
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	28/11/2024
Date d'échéance	28/11/2027

Certificateur(s)

DRONE ON AIR · SIRET : 79840856300038

DRONE ON AIR · SIRET : 79840856300053

Partenaires habilités

10 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 10 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ACL PROCESS	78883638500039	Former et organiser l'évaluation
CENTRE NATIONAL DE FORMATION AUX METIERS DE DEMAIN	90496364200049	Former et organiser l'évaluation
DRONE EXPERTISE CENTRE	84188997500048	Former et organiser l'évaluation
DRONE EXPERTISE CENTRE	84188997500063	Former et organiser l'évaluation
DRONE ON AIR	79840856300053	Former et organiser l'évaluation
DRONE VOLT	53197005100037	Former et organiser l'évaluation
FLYING MANTA	83926822400012	Former et organiser l'évaluation
INAIIRTECH	83411221100018	Former et organiser l'évaluation
PROLIVE FORMATION	79209730500025	Former et organiser l'évaluation
UAD-AEROSERVICES	89332411100028	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Cette certification a pour objectif d'habilier la/le candidat(e) à l'utilisation d'un drone et aux compétences associées pour leurs activités professionnelles selon le règlement UE 2018/1139, dit « Nouveau règlement de base », confère à l'Agence de l'Union européenne de la sécurité aérienne (AESA) la compétence sur la réglementation de l'ensemble des aéronefs circulant sans équipage à bord (drone)

La réglementation européenne est entrée progressivement en vigueur dès le 31 décembre 2020, avec une mise en application totale de la réglementation européenne fin 2025, avec la fin des scénarios nationaux (S1, S2 et S3) remplacés par les opérations dites open (Open A1,A2 et A3) et spécifiques avec la mise en place des scénarios STS 01 et STS 02. Les arrêtés du 3 décembre 2020 officialisent cette transition réglementaire et l'ensemble des usages réalisés par les drones.

Ces arrêtés viennent abrogés les existants en date du 17 décembre 2015.

La Commission européenne a publié deux règlements :

- Le règlement délégué (UE) 2019/945 de la Commission du 12 mars 2019 relatif aux systèmes d'aéronefs sans équipage à bord et aux exploitants, issus de pays tiers, de systèmes d'aéronefs sans équipage à bord ;
- Le règlement d'exécution (UE) 2019/947 de la Commission du 24 mai 2019 concernant les règles et procédures applicables à l'exploitation d'aéronefs sans équipage à bord.

Mener des opérations de diagnostics d'inspections techniques par drone :

La certification est destinée à toutes les personnes impliquées dans l'utilisation d'un drone pour mener des missions de captations, d'inspections techniques et de relevés aériens dans le cadre de diagnostics techniques. Elle confirme la maîtrise complète des compétences nécessaires pour piloter de manière autonome d'un drone utilisant une variété de types de drones en fonction des besoins spécifiques des missions, tant dans les catégories ouvertes (Open A1,A2,A3) que spécifiques (STS-01, STS-02) définies par la réglementation en vigueur.

Cette certification garantit que la/le candidat(e) est en conformité avec la réglementation européenne établie par l'Agence européenne de la sécurité aérienne (EASA) depuis le 1er janvier 2024. Elle atteste également que la/le candidat(e) a été formé et évalué selon les normes et les pré-requis nécessaires pour une utilisation sûre et efficace des drones, que ce soit dans des conditions de vol normales ou dans des situations exceptionnellement anormales.

En obtenant cette certification, la/le candidat(e) est en mesure de démontrer leur capacité à opérer un drone de manière responsable et professionnelle, en respectant les normes de sécurité les plus strictes.

Cette certification comprend une formation complète sur les différentes facettes de l'utilisation d'un drone dans le domaine des diagnostics techniques, notamment la planification de missions, la collecte, le traitement et l'analyse de données, ainsi que la gestion des risques et des situations d'urgence.

La/le candidat(e) acquiert des compétences des meilleures pratiques en matière d'utilisation des drones d'aujourd'hui et de demain.

Cette certification garantit que la/le candidat(e) a été formés et évalués avec des exigences de haute qualité vérifiées par des professionnels exerçant depuis de nombreuses années dans le domaine du drone et du diagnostics d'inspection technique..

COMPÉTENCES ATTESTÉES

C.1- Préparer une mission pour un vol dans le cadre d'un diagnostic d'inspection technique pour être conforme à la réglementation en identifiant les contraintes aéronautiques liées à la zone géographique de vol

C.2 - Préparer l'ensemble du matériel, pour s'assurer que le drone est en état de performer et de terminer le vol en vérifiant l'état général, son opérabilité et sa conformité

C.3 - Programmer un vol automatique et le capteur associé pour une acquisition de données en vue d'un traitement de modélisation de données en paramétrant les réglages de l'application de vol

C.4 - Maîtriser le pilotage d'un drone lors d'un diagnostic d'inspection technique en situation normale afin d'assurer un haut niveau de sécurité en le maintenant dans un volume de vol prédéfini

C.5 - Maîtriser les procédures de sécurité pour être en capacité d'appréhender un cas de situation de vol anormale en maintenant un haut niveau de sécurité

C.6 - Réaliser le traitement des données captées pour établir un rapport de diagnostic d'inspection technique en sélectionnant les données pertinentes et les bons paramètres associés au logiciel concerné

Ces étapes doivent être adaptées spécifiquement à chaque mission et conformément aux directives et réglementations les plus récentes de l'EASA pour garantir la sécurité, la conformité et le succès de l'opération. Tout en étant capables d'opérer des missions de relevés et de captation dédiées aux diagnostics d'inspection technique, adaptant les procédures de vol aux spécificités de la mission.

Secteur d'activité et type d'emploi

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'utilisation de drones dans l'Union Européenne, notamment dans les catégories "Open" et "Spécifique", est régie par les réglementations établies par l'Agence Européenne de la Sécurité Aérienne (EASA).

Ces règles visent à harmoniser les pratiques au sein des États membres et à garantir la sécurité des espaces aériens, des personnes au sol, et des opérateurs de drones. Voici un résumé intégrant les références juridiques clés :

1. Règlement (UE) 2019/947 : Ce texte établit le cadre réglementaire pour l'opération de drones dans l'UE. Il définit les conditions d'utilisation dans les catégories "Open", "Spécifique" ainsi que les exigences pour les télépilotes et les

drones eux-mêmes.

2. Règlement (UE) 2019/945 : Ce règlement concerne la conception et la fabrication des drones, en assurant qu'ils soient sûrs à utiliser dans l'espace aérien européen. Il définit les exigences en matière de marquage CE et de conformité pour les drones vendus dans l'UE.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Candidature individuelle

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Le cas échéant, prérequis à l'entrée en formation :

- Avoir l'âge réglementaire pour piloter un drone
- Être porteur d'un projet professionnel visant l'utilisation de drone au sein d'une structure professionnelle,
- Être amené à réaliser des diagnostics d'inspection dans des domaines techniques dans le cadre de son activité professionnelle.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

- La/le candidat(e) devra être détenteur de l'examen théorique pour la catégorie Ouverte délivré par la DGAC, ou être détenteur de l'examen théorique pour la catégorie Spécifique délivré par la DGAC.
- Détenir un projet professionnel envers la certification visée.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury, chargé d'évaluer les candidats, comprend au minimum trois membres.

Il est constitué d'un référent pédagogique de chez Drone On Air, lequel n'a pas participé directement à la formation pratique des candidats pour garantir une impartialité maximale.

Les autres membres sont des professionnels dans le domaine du diagnostic dans le secteur de l'inspection technique, actuellement en exercice, qui n'a aucun lien professionnel préexistant avec les candidats et qui n'a pas contribué à l'encadrement de leur formation.

Cette composition vise à assurer une évaluation équitable et objective, en s'appuyant sur des perspectives variées et compétentes au sein du jury.

Nombre de personnes qui compose le jury : 3 minimum

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Le jury, chargé d'évaluer les candidats, comprend au minimum trois membres.

Il est constitué d'un référent pédagogique de chez Drone On Air, lequel n'a pas participé directement à la formation pratique des candidats pour garantir une impartialité maximale.

Les autres membres sont des professionnels dans le domaine de l'inspection technique, actuellement en exercice, qui n'a aucun lien professionnel préexistant avec les candidats et qui n'a pas contribué à l'encadrement de leur formation.

Cette composition vise à assurer une évaluation équitable et objective, en s'appuyant sur des perspectives variées et compétentes au sein du jury.

Nombre de personnes qui compose le jury : 3 minimum

Base légale

Date de décision	28/11/2024
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	28/11/2027
Date de dernière délivrance possible	27/05/2028

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2023	985	—	—	—

2022	788	—	—	—
2021	478	—	—	—
2020	0	—	—	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RS5325

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Le lien descriptif du projet de certification

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6902/>

Où se former

Formations référencées	34
Organismes	9
Régions couvertes	10
Prix indicatif	1 480 € – 4 690 €
Durée	35 – 120 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	716
Parcours menés à terme	686
Taux d'achèvement	96 %
Période	01/2025 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	767
Montant total engagé	2 025 544 €
Coût moyen par dossier	2 641 €
Durée moyenne	54 h
Période	12/2024 – 08/2026
France compétences	87 %
Reste à charge titulaire	8 %
France Travail	2 %

Entreprise	2 %
OPCO	1 %
Compte d'engagement citoyen	0 %
Régions	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.